

N° Agrément Jeunesse et Sports :
89 E 2074 du 13 octobre 1989
N° Affiliation FFAM : 3006 – 2036 – 0034
SIRET : 447 868 688 00014 – APE : 926C

Compte rendu de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE d'Air Modèle Issoudun Le 9 octobre 2022 - Salle du gymnase DIDEROT

Excusés : Patricia Mérigout, Gabriel Delage

Présents : Serge Riet, Rémy Fruchard, Nathan Gonin, Stéphane Hervouet, Babette Hervouet, Jean-Claude Hervouet, Line Fruchard, Colette Riet, Christine Saboureau, Jean-François Jacques, Daniel Marc, Thierry Robert, Jean-Luc Labelle, Jean-Pierre Chasset, Claude Bournet, Maryse Vanoosthuyse, Thierry Vanoosthuyse, Jérôme Carisey, Denis Carisey, Tim Carisey, Gérard Dutour, Anthony Hervouet, Roger Jensch, Dominique Comte, Isabelle Comte, Denis Gueit, Vincent Delage, Philippe Visse, Jean-Luc Peron, Philippe Souperon.

La ville d'Issoudun est représentée par Christophe Nadot (directeur des sports et de la jeunesse) et Eric Hervouet (Adjoint aux sports)

30 adhérents présents et 2 excusés

Ouverture de l'assemblée à 10h15

Le rapport moral du président :

Bonjour

Bienvenue à notre AG2022 qui débute la nouvelle saison.

Cette année la pluie ne nous a pas trop dérangé nous avons profité de belles journées très ensoleillées avec peut-être certaines un peu trop chaudes !

Le bilan concernant les effectifs est globalement stable pour notre club, contrairement à la baisse des licenciés au niveau national. Cette baisse est sans doute dû à différents facteurs que la FFAM essaye de corriger. Mais a-t-elle fait le bon diagnostic ? L'avenir nous le dira.

Pour cette nouvelle saison la cotisation (Licence) FFAM a augmenté de 2 euros. La cotisation du club n'a pas été modifiée, elle reste stable depuis plusieurs années.

Avec la saison hivernale qui débute, les vols en Indoor vont pouvoir commencer ainsi que la période de construction de nouveaux modèles que nous pourrons voir voler en 2023.

Une très bonne saison 2022-2023 à tous les membres du club !

Bonne AG 2022

Votre président Serge RIET

Bilan financier

RECETTES	8 406,64 €
DEPENSES	8 346,89 €
Bilan positif	59,75 €

Les soldes des comptes

Comptes	Solde au 31 août 2022
Caisse	348,18 €
Compte courant	3735,49 €
Livret Epargne	8222,14 €

Bilan financier 2021-2022

Catégories de revenus		Catégories de dépenses	
707000		Centre Formation / Féminine	
Vente de Marchandises		602000	
Total 707000	732,55 €	Achat stockés / Autres Approvis	0,00 €
		Total 602000	0,00 €
707201		606200	
Réception/Repas club	384,00 €	Matériel aéromodélisme	0,00 €
Total 707201	384,00 €	Total 606200	0,00 €
		606201	
708000		Fourniture Atelier/Ecole	
Organisation Séjour Vol de pente		Total 606201	813,60 €
Total 708000	2 087,85 €		813,60 €
		Fonctionnement Club	
740000		614000	
Subvention FFAM	124,00 €	Pret du PEPSI (Ville d'Issoudun)	400,00 €
Total 740000	124,00 €	Mise à disposition locaux Jardon	1 200,00 €
		Loyer Terrain	915,00 €
		Total 614000	2 515,00 €
740140		615000	
Subvention Conseil Département	350,00 €	Entretien/Réparation/Tondeuse/Gasoil	141,61 €
Tour de l'Indre des Sports	100,00 €	Total 615000	141,61 €
Total 740140	450,00 €		
		616000	
740150		ASSURANCE	
Subvention CAF	0,00 €	Total 616000	556,33 €
Total 740150	0,00 €		556,33 €
		623300	
740160		623300	
Prêt du PEPSI Ville d'ISSOUDUN	400,00 €	Organisation Séjour Vol de Pente	2 209,87 €
Mise à disposition locaux Jardon	1 200,00 €		
Subvention Ville d'ISSOUDUN	1 500,00 €	Manifestation/Expo/Démo	
Total 740160	1 900,00 €	Total 623300	2 209,87 €
		625700	
756000		625700	
Cotisation Adhérent Extérieur	175,00 €	Réception/Repas Club	24,87 €
Licence&Cotisation Adhérent	1 964,00 €	Manifestation du 15 août	184,47 €
Subventions pour la Féminisation	0,00 €	Total 625700	209,34 €
Total 756000	2 139,00 €		
		627000	
761000		627000	
Interêts annuels	4,10 €	Frais Bancaires/Postaux/Banque	51,00 €
Total 76000	4,10 €	Total 627000	51,00 €
		628103	
		628103	
		Adhésion & assurance FFAM	79,00 €
		Cotisations Adhérents FFAM	820,00 €
		Cotisations Club Féminines	200,00 €
		Cotisations FFAM Féminines	166,00 €
		Total 628103	1 265,00 €
		864000	
872000		864000	
Dons pour Déplacement	585,14 €	Déplacements non indemnisés	585,14 €
Total 872000	585,14 €	Total 864000	585,14 €
Total Catégories de revenus	8 406,64 €	Total Catégories de dépenses	8 346,89 €
Bilan 2021-2022		59,75	

 Bilan adopté à l'unanimité

Evolution des subventions

Année	Département Indre	Ville d'Issoudun	Ville de Reuilly	Total Collectivités	Subvention DDJS /CNDS	Total des Subventions
2006	700,00 €	1 280,00 €	400,00 €	2 380,00 €	900,00 €	3 280,00 €
2007	700,00 €	1 430,00 €	400,00 €	2 530,00 €	2 350,00 €	4 880,00 €
2008	700,00 €	1 700,00 €	350,00 €	2 750,00 €	700,00 €	3 450,00 €
2009	700,00 €	1 750,00 €	350,00 €	2 800,00 €	950,00 €	3 750,00 €
2010	700,00 €	1 750,00 €	350,00 €	2 800,00 €	950,00 €	3 750,00 €
2011	500,00 €	1 860,00 €	315,00 €	2 675,00 €	970,00 €	3 645,00 €
2012	350,00 €	1 920,00 €	315,00 €	2 585,00 €	960,00 €	3 545,00 €
2013	350,00 €	1 970,00 €	300,00 €	2 620,00 €	1 000,00 €	3 620,00 €
2014	350,00 €	2 400,00 €	0,00 €	2 750,00 €	1 300,00 €	4 050,00 €
2015	350,00 €	1 750,00 €	0,00 €	2 100,00 €	1 000,00 €	3 100,00 €
2016	350,00 €	1 530,00 €	0,00 €	1 880,00 €	1 201,00 €	3 081,00 €
2017	350,00 €	1 540,00 €	0,00 €	1 890,00 €	0,00 €	1 890,00 €
2018	450,00 €	1 510,00 €	0,00 €	1 960,00 €	0,00 €	1 960,00 €
2019	450,00 €	1 500,00 €	0,00 €	1 950,00 €	1 150,00 €	3 100,00 €
2020	450,00 €	1 500,00 €	0,00 €	1 950,00 €	0,00 €	1 950,00 €
2021	450,00 €	1 500,00 €	0,00 €	1 950,00 €	0,00 €	1 950,00 €
2022	450,00 €	1 500,00 €	0,00 €	1 950,00 €	0,00 €	1 950,00 €

Budget prévisionnel 2022-2023

CHARGES		PRODUITS ⁽¹⁾	
	MONTANT EN EUROS		MONTANT EN EUROS
60 - Achat	2 500,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	1 500,00 €
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	500,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	1 000,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 500,00 €		
Autres fournitures	1 000,00 €		
61 - Services extérieurs	1 500,00 €	74- Subventions d'exploitation	3 250,00 €
Sous traitance générale		Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	- €
Locations	1 000,00 €	DDJSVA (C.N.D.S.)	
Entretien et réparation		Région(s):	
Assurance	500,00 €	Fédération FFAM	250,00 €
Documentation		Ligue LAM Centre Val de Loire	
Divers (Fédéral)		Département(s): CD36	1 000,00 €
62 - Autres services extérieurs	2 560,00 €	Ligue Aéromodélisme CVL	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s):	2 000,00 €
Publicité, publication	300,00 €	Issoudun	
Déplacements, missions	2 200,00 €	Reully	
Frais postaux et de télécommunications	- €	Organismes sociaux (à détailler):	
Services bancaires, autres	60,00 €	-	
63 - Impôts et taxes	- €	-	
Impôts et taxes sur rémunération,		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
64- Charges de personnel	- €	Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels,		-	
Charges sociales,		75 - Autres produits de gestion courante	3 600,00 €
Autres charges de personnel		Dont cotisations	2 500,00 €
65- Autres charges de gestion courante (licences)	1 800,00 €	76 - Produits financiers	10,00 €
66- Charges financières	- €	77 - Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles	- €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79 - transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	8 360,00 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	8 360,00 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	2 700,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	2 700,00 €
Secours en nature		Bénévolat	1 000,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	1 700,00 €	Prestations en nature	1 700,00 €
Personnel bénévole	1 000,00 €	Dons en nature	- €
TOTAL DES CHARGES	11 060,00 €	TOTAL DES PRODUITS	11 060,00 €

 Budget adopté à l'unanimité

Les Effectifs

EFFECTIFS

Tableau des effectifs 2021-2022 (arrêté au 31/08/2022)

	Cadets		Juniors1		Juniors2		Adultes		Encadrement	TOTAL	
	Loisir	Compét	Loisir	Compét	Loisir	Compét	Loisir	Compét		Loisir	Compét
Masculin	3	0	0	0	1	0	17	1	1	21	1
Féminin							2	0	6	8	0
Passeport											
TOTAL FFAM	1	0	1	0	1	0	19	1	7	29	1
Membres licenciés FFAM dans un autre club :							6			6	
	TOTAL GÉNÉRAL									36	
EFFECTIF STABLE : -1 adulte et + 1 cadet											

Evolution fédérale

Evolution de notre bilan d'activité fédérale et notre classement :

Année	Classement	Points	Année	Classement	Points
2013	31 /815	4870	2016	98 /844	4865
2014	41 /823	6920	2017	107 /853	4450
2015	75 /841	5730	2018	71 /868	4670
2019	79 /861	4750	2020	62 /855	3940
2021	95 /855 Provisoire	2425			

Bilan d'activité du club

Il est disponible sur le site internet <http://airmodele.issoudun.free.fr>

Comité directeur du club

Le bureau élu lors de l'assemblée générale du 10 octobre 2021 a été reconduit dans ses fonctions.

Le bureau se compose de la façon suivante :

Président : Serge RIET

Vice-présidente : Babette HERVOUET

Secrétaire général : Rémy FRUCHARD

Trésorier : Nathan GONIN

Nathan a pris ses fonctions de trésorier en cours d'année 2022, une année compliquée pour lui ! Il a besoin d'une formation « tuilage » sur l'élaboration et la tenue d'un budget. Ce qui a été fait l'après-midi du 9 octobre 2022 après l'assemblée générale et après l'installation d'un logiciel de gestion.

Licences fédérales

La fédération a augmenté les licences de 2 euros.

Cotisation clubs	première affiliation	23 €
	les années suivantes	38 €
Licence	pratiquant adulte loisir (nés en 2004 ou avant)	46 €
	pratiquant adulte compétition (nés en 2004 ou avant)	56 €
	junior 2 loisir et compétition (nés en 2005 ou 2006)	25 €
	junior 1 loisir et compétition (nés en 2007 ou 2008)	15 €
	cadet loisir et compétition (nés en 2009 ou après)	8 €
	non pratiquant (sans critère d'âge)	13 €
	Montant déduit sur la licence en cas de renonciation à l'assurance individuelle accident (pas de remboursement sur les licences gratuites)	1,69 €
Passeport	scolaire (convention entre club et établissement scolaire ou équivalent)	gratuit
	découverte (valable 2 mois, renouvelable une fois)	10 €
	compétition (valable pour 2 compétitions par an)	15 €
	résident étranger occasionnel (valable sur l'année civile renouvelable)	11 €
	résident étranger compétition (valable sur l'année civile renouvelable)	gratuit
école (valable 30 jours, renouvelable une fois par an)	20 €	
Licence FAI	Obligatoire pour tout compétiteur participant à une compétition internationale FAI, y compris lorsqu'elle est organisée en France	15 €

Cotisations club

Pas d'augmentation pour la cotisation club. Le club finance la totalité des licences féminines pour cette année encore.

Pour info : TARIFS 2022-2023	FFAM	CLUB	A payer
Adultes (2003 ou avant)	46,00 €	48,00 €	94,00 €
Adultes COMPETITION	56,00 €	48,00 €	104,00 €
Junior2 (2005 ou 2006)	25 €	25,00€	25,00 €
Juniors1 (2007 ou 2008)	15 €	25,00€	25,00 €
Cadets (2009 ou Après)	8 €	25,00€	25,00 €
Encadrement (pas d'âge)	13,00 €	25,00€	38,00 €
Stagiaires découverte 2 mois	10,00 €	25,00€	35,00 €
Externes licenciés autres clubs	---	30,00€	30,00 €

Le club est conventionné pour recevoir les tickets CAF

Sponsoring

Vincent DELAGE propose d'entamer une démarche auprès de son entreprise SAFRAN afin de savoir si elle veut nous apporter son soutien financier pour diverses actions.

Par exemple les membres du club souhaiteraient avoir des vêtements chauds style polaire et une casquette à l'effigie du club.

Terrain de Reuilly

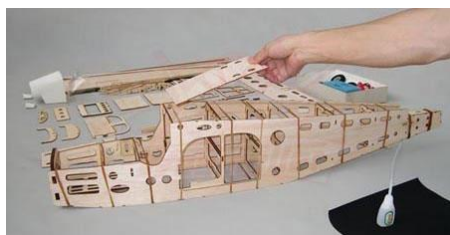
Le loyer du club devenant de plus en plus élevé, il avait été décidé lors de l'assemblée générale de 2021 de contacter le propriétaire pour savoir s'il était vendeur du terrain. Serge Riet a interrogé la famille CHARPENTIER « propriétaire », la réponse est qu'actuellement le terrain n'est pas à vendre, la famille étant dans des problématiques de succession.

Actions envers les jeunes pour la saison 2022-2023

Nous reconduisons notre action vers les jeunes pilotes avec l'achat d'un kit pour chaque jeune pour leur première licence. En fonction des moyens financiers, une aide pourra être accordée aux jeunes pour la mise à niveau de leurs équipements.

Exemple : Weymuller.fr : Kit Pilatus PC6 Porter 1,62m à 190.00€, participation du jeune 40 € et le club finance les 150 € qui restent.

Action Jean-Claude : trouver un Kit Avion et un Kit Planeur qui rentrent dans la fourchette de prix (participation club 150 €).



👉 L'assemblée générale adopte une participation financière de 150 € pour l'achat d'un kit choisi par le jeune parmi une sélection proposée par les animateurs.

Centre de formation agréé

La fédération change de politique pour la formation, tous les centres de formation agréés seront arrêtés le 31 décembre 2022. A la place la FFAM veut créer des Ecoles Françaises d'Aéromodélisme. Vu les exigences de la FFAM pour la création de ses EFA, le club décide de ne pas postuler et de maintenir son centre de formation qui n'aura plus l'agrément de la FFAM, ce qui n'enlève rien aux compétences des moniteurs en place.

Donc l'agrément de la FFAM s'arrête le 31/12/2022, mais la formation continue au club Air Modèle Issoudun.

Nathan GONIN est le responsable du centre de formation d'AMI pour cela il est titulaire de la QFMA-N°14135.

=> **Nathan GONIN** son téléphone : 06 75 64 28 41

Animateur de l'école de pilotage et responsable du terrain de REUILLY :

=> **Jean-Luc LABELLE** son téléphone : 06 73 86 85 71

Les Moniteurs

Vincent DELAGE (CATIA/DFFA carte N°9075), Eddy FRUCHARD (QFMA Pilotage N°11725 et Construction N°11726), Nathan GONIN (QFIA Pilotage N°16297 & QFMA-N°14135), Jean-Pierre CHASSET (QFIA pilotage N°7751), Jean-Luc LABELLE (QFIA Pilotage N°12091), Jean-Claude HERVOUET (QFIA Construction N°12090), Thierry ROBERT (QFIA Pilotage N°17053), Jérôme CARISEY (QFIA Pilotage N°17052)

Horaires de l'école de pilotage :

Le mercredi de 14h30 à 17h30 heures sur rendez-vous (REUILLY)

Le samedi de 14h30 à 17h30 heures (été REUILLY – hiver Gymnase Diderot)

Ecole de construction

Comme l'année dernière, il sera nécessaire d'assurer deux séances de construction par semaine. **Horaires de l'école de construction** du mercredi 16/11/2022 au samedi 25/03/2023

- Le mercredi de 14h30 à 18 heures ⇒ moniteur Jean-Claude Hervouet → Tel : 02 54 21 43 17
- Le samedi de 9h à 12 heures ⇒ moniteur Jean-Claude Hervouet → Tel : 02 54 21 43 17

Un forfait de **40 Euros sera demandé lors de la première séance d'atelier.**

Cette somme est une avance sur consommation de l'année.

Pour l'achat d'un kit à proposer par le club aux jeunes, Air Modèle Issoudun participe à hauteur de 150 €

Chasse aux gaspis

Afin de ne pas jeter les constructions en cours et qui ont été abandonnées par les constructeurs qui ne reviennent plus au club, les nouveaux membres et les élèves assidus pourront reprendre et continuer les constructions déjà commencées. Serge Riet contactera les derniers élèves afin de connaître leurs intentions, soit revenir construire ou abandonner leur matériel.

Entretien des locaux et tri sélectif

A Reuilly, des poubelles avec étiquetage ont été mises en place. Merci de respecter le tri sélectif.

A la maison des associations, avant la reprise des activités de construction, Babette veut rendre le lavabo accessible et elle mettra à disposition du savon et des torchons.

Le club remercie Babette et Isabelle pour leur implication dans l'entretien des locaux.

Merci à tous de respecter et de faciliter leur travail.

Vol Indoor à Issoudun

Les créneaux disponibles sont :

- Le samedi de 14 h à 18 h Gymnase Diderot
- Le dimanche de 14 h à 18 h Gymnase Diderot

La carte d'accès et les clefs sont disponibles chez : - Jean-Claude HERVOUET (☎ 02 54 21 43 17) qui transmettra la carte à Nathan GONIN (☎ 06 75 64 28 41) en cas d'indisponibilité de Jean-Claude

A chaque utilisation d'un créneau, il est indispensable de remplir le cahier mis à disposition dans le gymnase. Respectez la charte d'utilisation des équipements de la ville d'Issoudun.

NB : En cas d'indisponibilité du gymnase DIDEROT, la municipalité d'Issoudun nous met à disposition le gymnase Jean MACE, rue de la Limoise, **vous serez avertis par Email.**

Concours indoor – Challenge Michel Delanoue

Les 3 manches sont organisées les :

- **xx/01/2023 : inter club de Vol Indoor à Châteauroux-St Maur (date en attente)**
- **05/02/2023 : Inter club de Vol Indoor à Issoudun au PEPSI ...**
- **xx/02/2023 : Inter Club de Vol Indoor à LOCHE (date en attente)**

Calendrier prévisionnel des activités

- 11/12/2022 : Choucroute et vol indoor
- 08/01/2023 : Galette des rois du club
- 05/02/2023 : Vol Indoor au PEPSI d'Issoudun
- 16/04/2023 : Journée JET à Reuilly (Nathan)
- 14/05/2023 : Planeurs remorqués à Reuilly (Serge et Nathan)
- 04/06/2023 : Planeurs remorqués à Reuilly (Serge et Nathan)
- 17 juin au 1 juillet 2023 : Vols de pente au Menez Hom (Babette et Serge)
- 16/07/2022 : Interclub à Reuilly (Serge, Nathan et Babette)
- 15/08/2023 : Journée du cochon à Reuilly (Babette, Serge et André)
- 09 et 10/09/2023 : FORUM des associations à ISSOUDUN (Tous)

Clôture de l'assemblée générale à 11h50

Le secrétaire général

Rémy Fouchard


Le président

Serge Riet

